

SYMAT, l'écho

ALLIER, ANGOS, AURENSAN, AURELHAN, BARBAZAN-DEBAT, BORDÈRES-SUR-L'ÉCHEZ, BOURS, CHIS, COUSSAN, GONZÉ, HOURC, IBOS, LAGARDE, LALOUBÈRE, LANSAC, LASLADES, MONTIGNAC, ODOS, ORLEIX, OURSBELLE, POUYASTRIC, SALLES-ADOUR, SARNIGUET, SARROUILLES, SÈMÉAC, SOUES, SOUYEAUX, TARBES

N°34
Mars - Avril
2016



EN ROUTE VERS
UN TERRITOIRE
O GASPILLAGE
O DÉCHET



Marc GARROcq
Président du SYMAT
Maire de Bours

“ LE MOT DU PRÉSIDENT

L'année 2016 débute avec la fin de notre programme local de prévention que nous menons depuis 5 ans maintenant. Je me réjouis d'un bilan positif, puisque nous avons diminué de plus de 7 % la quantité de déchets produits sur le territoire depuis 2010.

Le SYMAT a par ailleurs clôturé l'année avec une excellente nouvelle puisque il a été désigné « Territoire Zéro Gaspillage Zéro Déchet » par le ministère de l'Écologie.

Ce dispositif, que nous vous présentons dans ce numéro, nous permet d'envisager de nouveaux objectifs en matière de réduction de déchets dans le cadre d'une dynamique

d'économie circulaire. Le SYMAT pense en effet pouvoir atteindre une nouvelle baisse de 5 % dans les trois prochaines années.

Je tiens à souligner que depuis le 1^{er} janvier 2016, le centre d'enfouissement de Bénac a fermé ses portes, obligeant ainsi à externaliser le traitement des déchets dans d'autres départements. Cela a bien sûr une répercussion sur les coûts du traitement et c'est pourquoi la réduction de la quantité des ordures ménagères jetées dans le bac grenat est primordiale. Le SYMAT continuera donc de mener de nombreuses actions de prévention en ce sens.

”

Bonne lecture

SYMAT

115, rue de l'Adour
65460 BOURS
Téléphone : 05 62 96 36 40
E-mail : symat@symat.fr

► N° Vert 0 800 816 051

Directeur de la Publication :
Marc Garrocq

Conception et Réalisation :
Julie LOUSTAUNAU

Impression :
Conseil Imprime Tirage : 43 000 ex

N° ISSN : 1179 - 3203

Crédit photos : SYMAT-FOTOLIA



COLONNES ENTERRÉES



Afin d'améliorer le cadre de vie de ses habitants et de faciliter le dépôt des déchets, l'Office Public de l'Habitat des Hautes-Pyrénées (OPH 65) équipe les grands ensembles d'immeubles du SYMAT de colonnes enterrées pour les ordures ménagères et le tri sélectif. Après avoir installé des colonnes à

Solazur et Laubadère, l'OPH et le SYMAT équipent cette année les cités Debussy, Orly et Baudelaire d'une vingtaine de colonnes d'une capacité de 5 m³. Cela va permettre au SYMAT d'optimiser le temps de collecte puisqu'un seul ramassage par semaine sera nécessaire et il en sera facilité. Les colonnes sont situées sur les terrains privés de l'OPH qui prend en charge la totalité des travaux et de la fourniture. Le SYMAT, quant à lui, assure la coordination entre la pose et les travaux ainsi que la mise en place de ces colonnes enterrées.



Sécurisation Tarbes Sud



Les équipements de sécurité devenus obligatoires depuis l'arrêté du 27/03/2012 ont été mis en place à la déchèterie de Tarbes Sud. Les bennes ont été équipées de garde-corps et de barreaudages afin d'éviter toute chute durant le vidage et assurer de cette manière la sécurité en déchèterie.



FREQUENTATIONS

En 2015, les quatre déchèteries du SYMAT ont accueilli **217 817 visiteurs**.

- Bordères : 41 587 visiteurs.
- Aureilhan : 54 222 visiteurs.
- Tarbes Nord : 33 642 visiteurs.
- Tarbes Sud : 88 366 visiteurs.

	2010		2015
ORDURES MÉNAGÈRES	24 381 TONNES	↘ -11,07 %	21 682 TONNES
EMBALLAGES	5 068 TONNES	↗ + 3,95 %	5 268 TONNES
VERRE	2 007 TONNES	↗ + 9,92 %	2 206 TONNES
DÉCHÈTERIES	14 106 TONNES	↗ + 9,30 %	15 419 TONNES

Le SYMAT a signé en 2010 un programme local de prévention avec l'ADEME pour une durée de 5 ans. L'objectif était de réduire de 7 % les déchets sur le territoire.

À l'heure du bilan, nous pouvons nous féliciter d'avoir remporté le pari avec une baisse exacte de 7,26 %, soit plus de 2 300 tonnes, représentant plus de 27 kg par habitant et par an.

La quantité d'ordures ménagères ayant diminué de 11 %, nous pouvons constater que le tri des emballages et du verre et le dépôt en déchèterie ont nettement augmenté ces dernières années.

Nous remercions tous les usagers qui s'impliquent et agissent au quotidien pour diminuer leurs déchets et

nous les encourageons à poursuivre leurs efforts.

De nombreuses actions ont été mises en place par le SYMAT afin de parvenir à cette baisse sensible, telles que : l'incitation au compostage individuel ou collectif, la distribution de « stop-pub » pour les boîtes aux lettres, le prêt de gobelets réutilisables, la tenue de nombreux stands de sensibilisation sur la réduction des déchets, le tri, la consommation responsable, la gestion des déchets verts, ou encore le réemploi d'objets inutilisés...

Par ailleurs, nous avons constaté

depuis l'annonce de la mise en place de la Taxe Incitative une nouvelle diminution des quantités d'ordures ménagères au profit du tri et des apports en déchèterie. Les collectivités ayant instauré la Taxe Incitative arrivent à réduire d'au moins 20% leur production d'ordures ménagères. Nous espérons donc accentuer la diminution avec cette mesure.



TERRITOIRE GASPILLAGE DÉCHET

Suite à un appel à projet lancé en juin 2015 par le Ministère de l'Écologie, le SYMAT a déposé sa candidature le 31 juillet 2015 après un long travail de réflexion et d'étude. La candidature a été retenue le 9 novembre 2015 : le SYMAT est lauréat de cet appel à projet.

QU'EST CE QUE LE TERRITOIRE ZÉRO GASPILLAGE ZÉRO DÉCHET (TZGZD) ?

Il s'agit d'un dispositif mis en place par le Ministère de l'Écologie du Développement Durable et de l'Énergie visant à accompagner et aider les collectivités lauréates à réduire les déchets sur leur territoire dans le cadre d'une dynamique d'économie circulaire, c'est-à-dire via la mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux (associations, entreprises, citoyens, administrations, commerces). Les objectifs sont les suivants :

- Ne pas gaspiller,
- Limiter la production de déchets,
- Réemployer localement,
- Limiter les quantités à éliminer,
- S'engager dans des démarches d'économie circulaire.

Avec cette candidature au Territoire Zéro Gaspillage Zéro Déchet, le SYMAT confirme son engagement dans sa démarche de réduction des déchets mise en place il y a plusieurs années avec le lancement de la première opération de compostage individuel en 2007, le programme local de



prévention signé en 2010 (cf. article ci-contre), la création en 2011 de la Redevance Spéciale pour les gros producteurs de déchets, et enfin la Taxe Incitative en cours de mise en place.

L'objectif de 7 % de réduction des déchets produits par les usagers, qui avait été contractualisé au travers du programme local de prévention en 2010, a été atteint. De nouveaux objectifs de réduction seront donc fixés dans le cadre du programme Territoire Zéro Gaspillage Zéro Déchet. Le SYMAT pense à ce titre pouvoir atteindre - grâce à un programme d'actions ambitieux - une nouvelle diminution de 5 % dans les trois prochaines années sur les

déchets ménagers et assimilés. La production passerait donc de 530 kg par habitant et par an à 500 kg par habitant et par an pour ce type de déchet.

En tant que lauréat du TZGZD, le SYMAT va bénéficier d'un accompagnement méthodologique et technique par l'ADEME, d'un soutien financier sur les études et la communication.

De plus, les entreprises du territoire participant à ce dispositif pourront bénéficier d'une bonification des subventions auprès de l'ADEME.



FOCUS SUR... LA TAXE INCITATIVE

ÉQUIPEMENT DES CAMIONS À ORDURES MÉNAGÈRES



▲ Les cabines des camions à ordures ménagères sont désormais équipées d'un terminal qui compile les données des puces.

16 860 foyers, soit 78 % de la population du territoire du SYMAT, ont désormais répondu à l'enquête de mise en place de la Taxe Incitative. Les bacs de ces foyers sont maintenant équipés de puces électroniques et les camions à ordures ménagères sont quant à eux dotés de lecteurs de puces. La comptabilisation du nombre de collectes du bac grenat est effective depuis le 1^{er} mars 2016. La phase de test est donc en place et un relevé du nombre de collecte 2016 vous sera communiqué début 2017. Cette comptabilisation ne sera pas répercutée sur votre Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères 2017, mais vous permettra de vous situer et d'adapter vos pratiques. La comptabilisation réelle sera appliquée dès le 1^{er} janvier 2017 pour la Taxe de 2018.



▲ Les lève-conteneurs des camions sont dotés de lecteurs de puces transmettant les données au terminal situé à l'avant, dans la cabine.



▲ Un boîtier permet aux agents de signaler un bac cassé, un dépôt de sac en vrac ou des erreurs de tri.

ATTENTION !

LES SACS HORS DES BACS POSÉS SUR LE SOL NE SERONT PLUS RAMASSÉS ET DES MESURES DE SANCTIONS SERONT PRISES SI DES DÉPÔTS DANS LES BACS VOISINS SONT CONSTATÉS.

Le puçage des bacs



L'équipe en charge du puçage des bacs sillonne depuis plusieurs mois le territoire du SYMAT. 16 860 foyers ont désormais leurs bacs équipés de puces électroniques.

Dans la mesure où les bacs non pucés ne seront plus collectés, nous demandons aux personnes qui n'ont pas encore répondu à l'enquête de bien vouloir nous transmettre leurs coordonnées par mail ou par téléphone à taxeincitative@symat.fr ou au 05 62 96 36 40.

Le puçage des bacs est effectué le jour de la collecte, avant le passage du camion. Si vous ne souhaitez pas sortir vos bacs toutes les semaines, contactez le SYMAT.

La recette Anti-Gospi



RATATOUILLE EN CRUMBLE

Recette idéale pour utiliser des restes de ratatouille et de pain

Ingrédients :

- Restes de ratatouille
- 20 g de chapelure
- 45 g de beurre
- 45 g de farine
- 20 g de parmesan
- Graines de pavot ou poudre de noisettes
- Herbes de Provence, sel et poivre.

La recette :

- Mélangez le beurre, la farine, la chapelure, le parmesan et les graines de pavot ou la poudre de noisettes pour préparer la pâte à crumble salée.
- Déposez au fond d'un grand plat ou de petits ramequins le reste de ratatouille, les herbes de Provence, le sel et le poivre.
- Recouvrez le tout avec la pâte à crumble.
- Mettez au four 15 à 20 minutes à 180°C et dégustez tiède.

Labellisé « éco-collège »



Depuis 2014, les ambassadeurs du SYMAT interviennent au collège Victor Hugo, comme dans de nombreux autres établissements scolaires, afin de **sensibiliser les élèves et le personnel au gaspillage alimentaire et à la réduction des déchets**. Ces sensibilisations ont été programmées dans le cadre d'un projet pour lequel le SYMAT a mis à disposition ses compétences techniques sur l'identification des déchets produits, ainsi que sur les solutions de tri et de réduction. Le travail du SYMAT s'est combiné à l'investissement sans faille du collège pour l'obtention du label « éco-collège ».

Aussi, depuis 2015 le collège Victor Hugo a instauré :

- le tri du papier dans toutes les classes,
- la collecte des stylos et cartouches d'encre usagés,

- le compostage de certains déchets organiques et l'utilisation du compost pour le potager du collège, etc.

De nombreux ateliers menés par le personnel de l'établissement, le foyer socio-éducatif et les parents d'élèves impliquent également les collégiens autour de problématiques écologiques :

- Atelier cuisine avec des légumes bio,
- Atelier jardinage,
- Atelier de fabrication de produits d'entretien naturels,
- Atelier de fabrication de poubelles en papier,
- Reconstitution de la COP 21...

De nouveaux projets vont être développés dans les prochains mois tels que la fabrication d'un abri à hérissons et d'un hôtel à insectes, l'installation éphémère (en collaboration avec Arpiculture) de trois ruches afin d'observer les abeilles et leur lien avec l'environnement et l'alimentation, ou encore l'installation d'une exposition sur le compostage.

Grâce à cette dynamique de projets en

synergie autour du développement durable, l'établissement a obtenu en 2015 le label « éco-collège ». « Ce label nous permet d'accroître la visibilité de nos actions et par la même occasion d'impliquer toujours davantage de personnel, d'élèves et de parents », confie Madame Soubirana, conseillère principale d'éducation et porteuse du projet. Le collège compte à l'heure actuelle 33 élèves éco-délégués qui s'impliquent tout particulièrement dans les actions de développement durable.

Grâce à ces initiatives que l'on peut saluer, les élèves du collège Victor Hugo sont de véritables acteurs écocitoyens impliqués pour le monde de demain.



▲ Les collégiens ont créé un graff sur le thème de l'écocitoyenneté et du gaspillage.

À la salle de bains aussi je trie

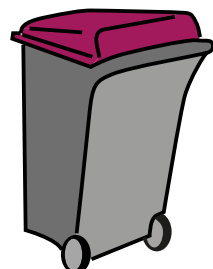
D'après une étude menée par Éco-emballages, seuls **55 % des Français trient leurs déchets de salle de bains** (contre 84 % dans les autres pièces de la maison).

Ce sont **75 000 tonnes d'emballages** qui pourraient être recyclés chaque année en France, alors pensons-y !



COUCHE CULOTTE

MOUCHOIR





▲ Novembre 2015 :

La Semaine Européenne de Réduction des Déchets a eu lieu du 21 au 29 novembre 2015. Les ambassadeurs du tri ont sillonné les supermarchés et les déchèteries du territoire afin de sensibiliser le public à la consommation responsable. Les usagers ont ainsi reçu des conseils et astuces anti-gaspi et le concept de la Recyclerie leur a été présenté.



▲ 19 novembre 2015 :

Une partie des élus et du personnel du SYMAT a tenu une conférence de presse le 19 novembre 2015. L'objectif était de faire un point sur les actions menées en matière de réduction des déchets et de présenter les axes d'interventions qui seront mis en place dans les mois et les années à venir.



◀ 8 janvier 2016 :

La traditionnelle cérémonie des vœux du SYMAT s'est tenue le 8 janvier 2016. Cela a été l'occasion pour Marc Garrocq, Président du SYMAT, et Alain CHARRIER, Secrétaire Général de la préfecture, de faire le bilan de l'année écoulée et de dresser les perspectives à venir pour le syndicat.

29 et 30 janvier 2016 : ▶

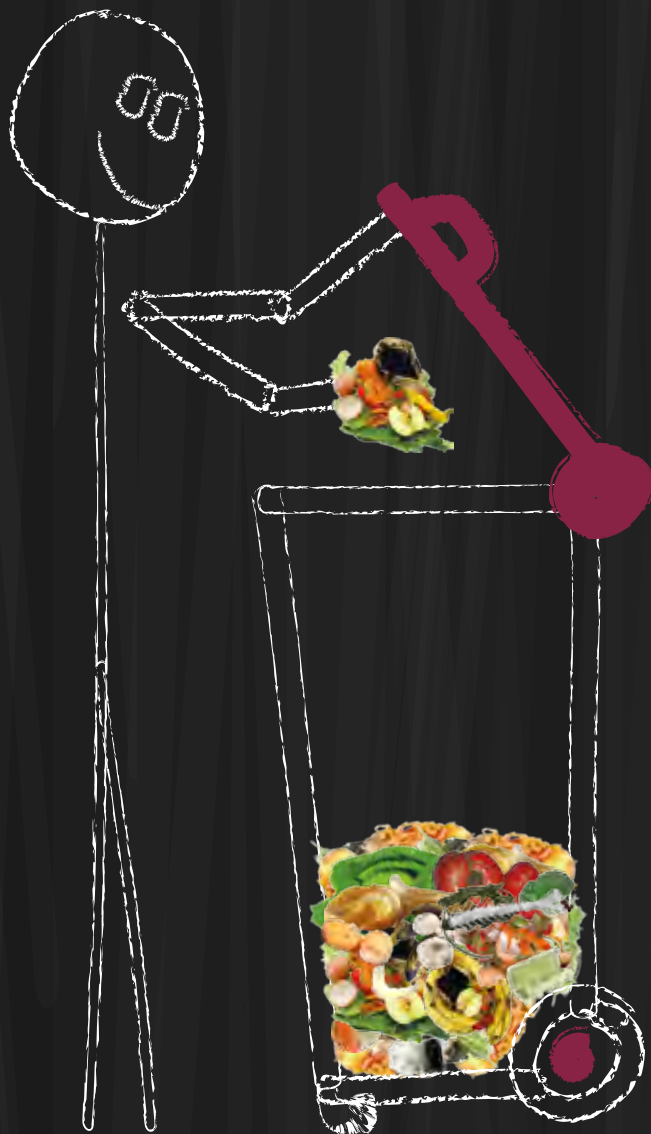
Les ambassadeurs du tri ont tenu un stand dans le cadre des journées portes ouvertes du lycée Sixte Vignon les 29 et 30 janvier 2016. De délicieux smoothies ont été concoctés à partir de fruits prêts à être jetés à la poubelle afin de sensibiliser le public au gaspillage alimentaire. Le lycée Sixte Vignon, labellisé éco-école, est extrêmement investi dans la gestion des déchets (déchèterie sur place, compostage, reprise des déchets d'ateliers...).



Info express

30 %

DE NOS DÉCHETS MÉNAGERS
PEUVENT ÊTRE COMPOSTÉS



Grâce au compostage,
vos déchets vont vous faire
une fleur

Vente de composteurs à tarif préférentiel
tous les lundis de 13h30 à 16h30 au siège du SYMAT
ou sur rendez-vous au  N° Vert **0 800 816 051**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN FIXE

Actus

QUE DEVIENNENT NOS DÉCHETS ?



Le SYMAT propose aux associations ou aux groupes d'au moins 10 personnes des **visites guidées gratuites du centre de tri de Capvern**. Pour toute demande d'informations, veuillez contacter les ambassadeurs du SYMAT au 05.62.96.44.11 ou à ambassadeur@symat.fr.

NOTEZ-LE !

Le **SMTD 65** (Syndicat Mixte départemental de Traitement des Déchets ménagers et assimilés) **ouvre ses portes le samedi 23 avril 2016**.

À cette occasion, des visites gratuites du Pôle Environnemental de Capvern seront organisées. Au programme ? La découverte du centre de tri, la visite des installations extérieures (aire de compostage, quai de transfert...) et des échanges avec les ambassadeurs chargés de prévention. Trois visites seront organisées sur la journée : de 09h30 à 12h, de 14h à 16h30 et de 16h30 à 19h.

Les places étant limitées, les visiteurs souhaitant participer devront **réserver par téléphone** en demandant Guillaume Pounhet au 05 62 38 44 90 **ou par mail** à l'adresse : guillaume.pounhet@smt65.fr

AGENDA

5 avril 2016 : Journée d'Étude Technique.

Un colloque professionnel est organisé à Ibos pour toutes les collectivités de France en charge de la gestion des déchets. Les professionnels aborderont tout au long de la journée les nouvelles modalités de collecte et de financement des déchets. Ce sera l'occasion pour le SYMAT de présenter la mise en place de la Taxe Incitative et d'échanger avec d'autres collectivités sur ce dispositif.

8 mai 2016 : Florales de Bordères-sur-l'Échez.

Les ambassadeurs du SYMAT animeront un stand sur le compostage et le jardinage. Ils prodigueront de nombreux conseils aux éco-jardiniers en herbe.

Du 30 mai au 5 juin 2016 : Semaine du Développement Durable.

Le SYMAT sera présent les 3 et 4 juin avec le Département au Jard Leclerc et dans les déchèteries du territoire pour animer des stands sur le compostage et la gestion des déchets verts.

ÉNERGIE

Depuis le 1^{er} janvier 2016, le SYMAT a souscrit auprès d'EDF un contrat d'énergie 100 % verte et renouvelable. L'électricité est ainsi majoritairement hydraulique et produite localement. Cela a demandé un effort financier au SYMAT qui s'engage activement dans la transition énergétique.

